

— LA —
SEMAINE RELIGIEUSE
 — DE MONTREAL —

SOMMAIRE

I Au prône. — II Offices de l'Eglise. — III Titulaires d'églises paroissiales. — IV Correspondance romaine. — V Les fiançailles et le mariage. — VI Nouvelles religieuses. — VII Congrégation de Notre-Dame : Cérémonie de vêtue et de profession religieuse. — VIII Prières des Quarante-Heures.

AU PRONE

Le dimanche, 29 septembre

On annonce :

Les exercices du mois d'octobre ;

La fête du Saint-Rosaire ;

La collecte, dans le diocèse de Montréal, pour les hôpitaux, dans le diocèse de Joliette, pour les séminaristes.

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche, 29 septembre

10 **DIVERS OFFICES DE CE JOUR :**

a) La fête de saint Michel a été établie pour rappeler la consécration ou dédicace de la basilique construite, à la demande de cet archange, en son honneur sur le mont Gargan (en Sicile, Italie). On célébrait déjà en ce jour la fête de tous les anges (plus générale que celle des anges gardiens, le 2 octobre) ; l'Eglise continue de les honorer, dans l'office de ce jour, avec saint Michel, leur chef. Suivant saint Thomas, le nombre des anges dépasse, au-delà de toute comparaison, celui des substances matérielles. D'après saint Denis l'Aréopagite, ce sont les Séraphins, les Chérubins et les Trônes qui composent la noble cour du Très-Haut ; les Dominations, les Vertus et les Puissances qui sont les régulateurs, les ordonnateurs et les moteurs du monde ; les Principautés, les Archange et les Anges qui sont les ambassadeurs, les messagers, les surintendants du ciel. La Révélation ne nous fait connaître le nom que de trois Archange : Michel Gabriel et Raphaël (fêtés respectivement le 29 septembre, le 18 mars et le 24 octobre). On attribue à saint Michel la plupart des apparitions mentionnées dans l'Ancien Testament, à l'exception de celles qui concernent